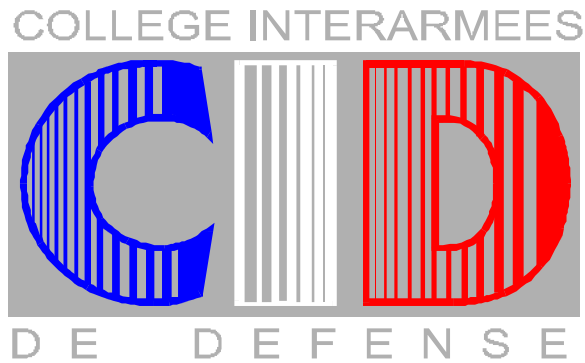


COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE (CID)

Paris

8^{ème} Promotion (2000 – 2001)



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE
DU
Cdt Md Emdad ul BARI
(Bangladesh)

dans le cadre de l'étude dirigée

« L'Afrique Noire »

LE FACTEUR ÉCONOMIQUE DANS LA POLITIQUE AFRICAINES DES ETATS-UNIS

Sous la direction de M. Pascal CHAIGNEAU
directeur du C.E.D.S.

Avril 2001

L'Afrique Noire

FICHE DE DOCUMENTATION

- 1 – Rédacteur : BARI, Cdt Md Emdad ul (Bangladesh)
CID Division C Groupe 6
- 2 – Titre générique : Mémoire de géopolitique
- 3 – Sujet : Les Facteurs Économiques Dans La Politique Africaine Des Etats-Unis
- 4 – Rédaction : Paris, le 06 avril 2001
- 5 – Directeur : M. Pascal CHAIGNEAU, Directeur C.E.D.S. Paris
- 6 – Résumé: Ce travail démontre que l'Afrique a une place encore secondaire dans la politique économique des Etats-Unis. Mais, il y a beaucoup de ressources naturelles en Afrique qui peuvent intéresser les Etats-Unis. En outre, ce continent est un marché potentiel pour les Américains.
Cependant, après le changement de la présidence américaine, les liens économiques entre l'Afrique et les Etats-Unis peuvent être trop ciblés par les Américains.
- 7 – Mots clés : Afrique Subsaharienne, Etats-Unis, Liens Economiques

Sommaire

Partie I :

La place de l'Afrique dans la politique étrangère des Etats-Unis

Les intérêts des Etats-Unis

La diplomatie et la politique militaire américaine en Afrique

Partie II :

La dimension économique de la politique africaine des Etats-Unis

Une place économique encore secondaire

Nouvelles perspectives...

LES FACTEURS ECONOMIQUES DANS LA POLITIQUE AFRICAINE DES ETATS-UNIS

Table des matières

Introduction	5
Partie I : La place de l'Afrique dans la politique étrangère des Etats-Unis	9
1.1 Les intérêts des Etats-Unis	9
1.1.1 Les intérêts stratégiques	10
1.1.2 Les ressources naturelles en Afrique	13
1.2 La diplomatie et la politique militaire américaine en Afrique	17
1.2.1 L'évolution de la relation diplomatique et les principaux partenaires américains	18
1.2.2 La politique militaire	20
Partie II : La dimension économique de la politique africaine des Etats-Unis	23
2.1 Une place économique encore secondaire	23
2.1.1 L'évolution de cette politique	23
2.1.2 L'Afrique dans la politique économique extérieure des Etats-Unis	26
2.1.2.1 Les flux commerciaux	27
2.1.2.2 Les investissements	29
2.1.2.3 L'aide au développement	31
2.1.2.4 La problème de dette	32
2.2 Nouvelles perspectives...	34
Conclusion	38
Bibliographie	

LE FACTEUR ÉCONOMIQUE DANS LA POLITIQUE AFRICAINNE DES ETATS-UNIS

« L'Afrique n'est pas pauvre pour tout le monde - et surtout pas pour les pétroliers »

INTRODUCTION

Il est vrai qu'il n'y avait jamais une telle politique économique des Etats-Unis pour l'Afrique. Malgré sa position géographique intéressante, le continent africain n'est pas considéré comme recelant des intérêts vitaux. Aucun pays ne représente une menace majeure ni pour Etats-Unis, ni pour la stabilité mondiale. On peut alors se demander si les Etats-Unis sont vraiment intéressés par le redressement de la situation actuelle, soit politique soit économique, en Afrique. En effet, il est difficile de parler d'une politique américaine ou d'une stratégie envers le continent africain. Il suffit de mentionner l'attitude américaine hésitante face aux différentes crises en Afrique centrale. A l'exception du soutien limité au strict minimum lié à des intérêts économiques, apporté à l'Afrique du Sud et ponctuellement au Zaïre, la présence américaine en Afrique restait relativement faible et très ponctuelle.

Il est vrai aussi que l'Afrique est un continent économiquement pauvre. La plupart des estimations convergent: 60 % des populations de l'Afrique subsaharienne sont proches du seuil de pauvreté ou en dessous. Dans beaucoup de villes, la vie coûte chère presque comme à Paris, mais les revenus sont trente à quarante fois moins élevés qu'à Paris ! Ce désajustement entre coûts et revenus traduit la pauvreté en même temps qu'il l'entretient. Le niveau de l'investissement étranger est aussi bas et il est très peu probable que l'augmentation des exportations et des investissements puisse constituer un moteur suffisant de la croissance. Les pays situés au sud du Sahara n'assurent que deux millièmes des exportations mondiales (contre cinq millièmes en 1976)¹ ! Et la situation ne saurait s'améliorer rapidement. Si l'Agence française de développement relate seize success stories d'entreprises africaines, aucune ne fait état d'une réussite sur le marché mondial dans le secteur manufacturier... Quant aux apports extérieurs, il

¹. « L'Afrique Noire », Mémoire d'Etudes Dirigées de Géopolitique, Division D Groupe 5, 7ème Promotion Du CID, mars 2000.

est encore plus improbable qu'ils soient suffisamment massifs pour générer un changement économique notable. Les investissements directs étrangers en Afrique (3 % ou 4 % seulement du total des placements effectués dans les pays du sud) se porteront, pour l'essentiel, vers les pays pétroliers ainsi que vers les économies les moins défavorisées.

Par contre, l'Afrique est un immense continent avec plus de trente millions de kilomètres carrés, soit un cinquième des terres émergées. Sa superficie est le triple de celle de la Chine et des Etats-Unis d'Amérique. C'est aussi un continent de plus de sept cent millions d'habitants qui pourrait atteindre un milliard deux cent mille d'ici l'an deux mille dix, constituant ainsi un puissant réservoir de consommateurs.

L'Afrique recèle beaucoup de richesses naturelles (or, diamant, pétrole, cuivre, manganèses, étain, etc....); des ressources forestières et du bétail très important. Le continent de ce point de vue dispose de ressources qui lui auraient permis, si les conditions de développement étaient bonnes, d'être un des centres de développement le plus important.

Ce qui manque à l'Afrique pour transformer en puissance ses potentialités géopolitiques est une conscientisation massive, tant des dirigeants que des peuples, seule susceptible de promouvoir une organisation politique, économique et sociale capables d'assurer la survie et le bien-être des individus et des groupes naturels.

En revanche, il va sans dire que les Etats-Unis sont les pays les plus compétents dans le monde unipolar. Si pendant quatre décennies, la Guerre Froide a marqué la politique étrangère américaine, aujourd'hui, dix ans après cette période, ce constat n'est plus d'actualité. Parallèlement, le poids idéologique n'influe plus autant sur la politique étrangère américaine. Depuis 1989 les Etats Unis traversent une période de transition : leur statut de superpuissance globale et de défenseur de l'Ouest évolue et ils se livrent à un examen de leur engagement international et de sa signification.

L'optimisme général, renforcé par le succès de la Guerre du Golfe a cédé le pas pendant un temps au pessimisme induit par la détérioration de la situation économique du pays, la défaillance du système de santé américain, les ravages de la drogue et de la crise urbaine. Accordant une plus grande priorité à la politique intérieure, les Etats-Unis ont révisé leur stratégie d'engagement international. S'engageant à certains endroits plutôt qu'à d'autres, ils recherchent une nouvelle approche pluraliste comportant de fait en elle des défis politiques.

Quelle voie les Etats-Unis vont-ils choisir la prochaine décennie : l'isolationnisme ou l'internationalisme unilatéral ? La première attitude semble être profondément ancrée dans le subconscient des Américains et toujours prête à refaire surface. Mais l'attitude opposée est tout aussi possible : l'Amérique a pour mission d'assurer le leadership mondial. Au milieu de ces deux extrêmes se trouve une troisième solution, les Etats-Unis s'engageant alors d'une façon plus sélective et pragmatique dans le monde, multilatéralement si possible, unilatéralement si nécessaire. Celle-ci, la voie adaptée, va dimensionner le rapport économique entre l'Afrique et les Etats-Unis, s'il existe réellement.

Cependant, il existe des intérêts mutuels économiques entre L'Afrique et les Etats-Unis. L'Afrique a besoin d'avoir des investissements étrangers et de l'amélioration de son système socio-politique, moyens dont disposent les Etats-Unis. Par contre, l'Afrique fournit entre 13% et 16% des imports pétroliers des Etats-Unis, autant que le Moyen Orient. En outre, il y a des matières premières et précieuses en Afrique. Ce continent est aussi un marché potentiel pour les Américains. Après la Guerre Froide, surtout depuis 1995, il y a une amélioration certaine du rapport économique entre les deux. Il y a une augmentation des flux commerciaux et des investissements remarquables entre 1995 et 1998. La visite du président Bill Clinton en mars 1998, pour la première fois dans l'histoire des présidents américains, se traduit bien par un afro-optimisme. En outre, la loi de Africa Growth Opportunity Act (AGOA) est un signe positif concernant le rapport en question.

Le rapport économique entre les deux est, sans doute, important pour les Africains. Mais la question est : est-ce que l'économie africaine est assez importante pour les Américains ? Est-ce qu'ils peuvent, ou bien, est-ce qu'ils veulent soutenir ce rapport ? Ce sont des questions déterminantes pour le futur du lien économique afro-américain.

Cette étude porte donc sur le facteur économique dans la politique africaine des Etats-Unis. Pour ce faire, nous allons analyser, dans la première partie, la place de l'Afrique dans la politique étrangère des Etats-Unis. Nous mesurerons les intérêts globaux des Etats-Unis en Afrique et nous constaterons qu'il existe peu d'intérêt stratégique, bien que les ressources naturelles importantes de l'Afrique puissent intéresser les Américains. Puis, nous constaterons aussi qu'il existe des diplomatie et des politiques militaires américaines en Afrique, bien que celles-ci se concentrent sur des points particuliers.

Dans la deuxième partie, nous analyserons la dimension économique de la politique africaine des Etats-Unis. Pour ce faire, nous évaluerons tout d'abord, la place actuelle africaine dans l'économie américaine ; où découvrons que la place d'Afrique est encore secondaire. Puis, nous nous concentrons sur l'avenir de cette politique économique des Etats-Unis au rapport la nouvelle présidence du M. George W. Bush.

PARTIE I : LA PLACE DE L'AFRIQUE DANS LA POLITIQUE ETRENGERE DES ETATS-UNIS

1.3 Les intérêts des Etats-Unis

Les liens entre les États-Unis et l'Afrique sont évidemment plus superficiels et récents que ceux qui unissent la France à ce continent. C'est, d'ailleurs, par certains côtés, un avantage, car pour soutenir aujourd'hui des partenaires politiques, ou se poser en arbitre, la liberté d'action de Washington - accrue par l'aura que lui confère sa puissance - est souvent plus grande. Dire pour autant que l'Afrique est chose nouvelle pour l'Amérique est exagéré. C'est un peu comme lorsqu'on invoque l'isolationnisme : il existe, certes, mais il y a bien longtemps qu'il est plus rituel que réel et n'empêche pas les Américains d'exercer sur le monde, disons un leadership actif. Ainsi en va-t-il de l'éloignement, tout relatif, de l'Amérique et de l'Afrique : il suffit de penser aux missionnaires dont l'influence n'a pas toujours été négligeable ou à l'esclavage, avec l'aventure du Liberia et l'existence d'une communauté noire, siège aux États-Unis de lobbies auxquels on doit, en partie, le resserrement des liens actuels via les sommets américano-africains organisés désormais chaque année à l'image des sommets franco-africains. De même peut-on évoquer, de Stanley, explorateur, mais expert yankee à la conférence de Berlin, aux connivences de la Banque mondiale et du FMI, les multiples accords, notamment miniers, couvrant la deuxième guerre et ses lendemains, l'intervention au Congo et l'invention de Mobutu, enfin les oppositions entre « globalistes » et « régionalistes » illustrant - last but not the least - le duel avec l'URSS après la révolution portugaise.

Ce qui est vrai, c'est qu'il n'y a jamais eu de projet politique américain pour l'Afrique, d'alliance pour le progrès comme pour l'Amérique latine, par manque d'attractivité sans doute, mais aussi du fait des chasses gardées - utiles pendant la guerre froide - tenues par les alliés, la France pour commencer. On aurait donc pu s'attendre à ce que la disparition, avec la défaite communiste, de l'enjeu stratégique que représentait le continent noir conduise à une période de repli, la déconfiture somalienne pesant également dans ce sens. S'il n'en a finalement rien été, c'est que, devenue de facto puissance hégémonique, l'Amérique ne peut se désintéresser d'une zone économique qui comptera bientôt un milliard d'habitants, zone où l'essentiel reste à faire et où le jeu est, par suite, ouvert; pas davantage ne peut-elle rester étranger à certaines données stratégiques, fussent-elles résiduelles, comme la proximité du Moyen-Orient avec ses risques

intégristes, terroristes et pétroliers, l'importance croissante des trafics de drogue, voire les ressources énergétiques en progression de l'Afrique centrale et du golfe de Guinée.

1.1.1 Les intérêts stratégiques

Les Etats-Unis sont l'un des rares pays qui disposent d'une Grande Stratégie. Depuis la fin de la Guerre froide, et après une durée de vie remarquablement limitée du concept de Nouvel Ordre Mondial, l'administration Clinton a quand même essayé d'intégrer cette nouvelle image du monde et la relation des Etats-Unis avec celle-ci au sein d'une nouvelle stratégie.

A l'époque, la Corne de l'Afrique été une source de préoccupation pour les Etats-Unis. Ce n'est pas uniquement parce que cette zone de l'Afrique revêt de l'importance pour la navigation et l'approvisionnement en pétrole et qu'elle est adjacente à des régions qui présentent une importance stratégique immédiate pour les Etats-Unis, le Proche-Orient et le Golfe persique. Naturellement, les Américains veulent que leurs concitoyens, leurs navires et leurs avions puissent accéder normalement à cette partie de l'Afrique. Mais ils ne la considèrent plus principalement sous l'angle stratégique ou militaire, Il y a longtemps que la Corne de l'Afrique n'est plus un lieu d'affrontement entre l'Est et l'Ouest. Et le temps n'est plus où les événements d'Ethiopie menaçaient les intérêts des Etat-Unis ou ceux de leurs amis de la région. Ni les Etats-Unis ni l'URSS n'estiment que leurs intérêts fondamentaux en matière de sécurité nationale sont en jeu dans la Corne de l'Afrique même. En conséquence, c'est une région dans laquelle peuvent les Américains percevoir l'existence d'intérêts parallèles croissant et non pas opposés avec l'Union soviétique. Les Etats-Unis et l'URSS souhaitent l'un et l'autre la liberté de la navigation dans la Mer Rouge. Tous les deux veulent que le détroit de Bal-el-Mandeb reste ouvert. Ils souhaitent des solutions négociées aux conflits de la région. La Corne de l'Afrique est une zone au sujet de laquelle les Soviétiques et les Américains ont des consultations politiques intensives.

Maintenant que l'élément de rivalité stratégique a perdu de son importance, qu'il a été remplacé, en fait, par une coopération stratégique, les autres éléments du calendrier américain assument une importance encore plus grande. Dans les années à venir, les problèmes humanitaires, la paix, les secours aux victimes de la famine, la fin des violations des droits de l'homme, reçoivent la plus grande attention dans l'évaluation de la situation dans la Corne de l'Afrique. Au centre de l'entretiens américain avec les Soviétiques, figurent les terribles problèmes humanitaires de la région et la façon dont les Etats-Unis peuvent, en tant que

puissances extérieures et en tant que grandes puissances, encourager l'adoption de solutions politiques aux conflits civils de la région.

Plus généralement, si l'Afrique de l'Ouest est secondaire dans la stratégie américaine, trois pays semblent pourtant faire l'objet de leur attention la Guinée (diamant), le Sénégal (bauxite) et la Côte d'Ivoire (nickel). Le transport aérien et les télécommunications sont les deux autres secteurs de vive concurrence. Comme c'est le cas sur le reste du globe, les ambassades américaines ne ménagent pas leur soutien aux entreprises nationales (politique de l'Advocacy).

On peut tenter de tracer une carte synthétique de "l'Afrique des Américains" en 1997, en quatre ou cinq régions²:

-Une zone où leur engagement est centré sur l'endiguement du Soudan et de la Libye, au Nord-Est.

-Un "ventre mou" de moindre intérêt pour les Etats-Unis. Il en va de même pour certains des pays du flanc oriental de l'Afrique (le Sénégal peut néanmoins faire exception dans ce contexte : les Etats-Unis marquent un certain intérêt militaire et stratégique pour ce pays).

-L'Afrique du Golfe de Guinée, qui est un champ d'enjeux commerciaux (pétrole) et qui est le lieu central des antagonismes commerciaux avec les intérêts français.

-L'Afrique australe, notamment dans sa partie occidentale, est la zone d'investissement privilégiée des Américains, celle sur laquelle se concentrent les efforts stratégiques et commerciaux.

En fait, les principaux objectifs actuelles de la politique des États-Unis à l'égard de l'Afrique, comme dit M. George E. Moose, secrétaire d'État adjoint chargé des affaires africaines, sont : «Premièrement, nous cherchons à soutenir les efforts que les Africains font pour se doter de gouvernements et d'institutions démocratiques. Nous voulons user de notre influence pour promouvoir de véritables démocraties tout en soulignant l'importance de la transparence du pouvoir, de la primauté du droit et du respect des droits de l'homme. Deuxièmement, nous voulons favoriser la fin des conflits actuels et contribuer à prévenir leur retour. Troisièmement, nous mettons à profit notre vaste expérience du développement

². Jean-Pierre Petit et Justin Vaïsse, Bulletin du Centre d'Analyse et de Prévision, Ministère des Affaires Etrangères, Numéro 70, Printemps-Eté 1998.

international et des affaires pour aider les Africains à parvenir à une croissance économique durable, afin que l'avenir soit meilleur que le présent. »³

Les Américains possèdent en propre un certain nombre de défauts qui vont en s'aggravant au fil de la consolidation de leur emprise mondiale. Mais ils ont aussi de grandes qualités, dont la franchise n'est pas la moindre. Concernant les intentions des Etats-Unis en Afrique, une plongée dans les textes officiels ne laisse pas de place au doute: il s'agit bien, pour elle, de trouver des conditions optimales pour ouvrir de nouveaux espaces commerciaux, les bénéficiaires en seront l'industrie et les services – sans ambiguïté aucune, et sans que cette politique prenne la moindre précaution pour dissimuler ses objectifs. Quand M. Moose prononce une déclaration officielle pour décrire les centres d'intérêt de son pays en Afrique, il est limpide: « Encourager les réformes favorables à l'économie de marché et développer les marchés en faveur du commerce américain et de l'investissement constitue également d'importantes priorités politiques. Avec 10% de la population mondiale, et le quart de la surface continentale, le potentiel africain est important pour nous. La promotion de la démocratie, de la responsabilité et de la loi améliore l'environnement dont le secteur privé américain a besoin pour faire des affaires. Nous sommes également actifs dans la résolution des conflits et leur prévention. Des institutions démocratiques fortes permettent de résoudre pacifiquement les problèmes économiques et sociaux, et il est beaucoup plus avantageux de les soutenir que de payer la facture des dommages de guerre »⁴.

Quand elle s'apprête à lui succéder, Susan E. Rice est encore plus explicite : « Ces pays peuvent constituer d'excellents marchés pour les exportations américaines. Nous fournissons 7% des importations africaines, et cent mille emplois en dépendent aux Etats-Unis. Si l'Afrique trouve le chemin de la croissance, et si nos parts de marché augmentent, l'emploi pour les travailleurs américains augmentera également »⁵. Le fait est qu'au plan économique, la situation de l'Afrique s'améliore, même si elle part de très bas.

Le Département d'état, au service des entreprises privées nationales, ne cache pas son intention de promouvoir leurs intérêts par le biais d'une action diplomatique affirmée, et pour le moins volontariste : « Les Etats-Unis ont pour but d'améliorer les relations commerciales du secteur privé et sa présence en Afrique. Améliorer le climat favorable de l'investissement,

³. « Les objectifs de politique étrangère des Etats-Unis », Revues électroniques de l'USIA, volume 1, numéro 4, mai 1996.

⁴. George E. Moose, Discours à Indiana University, Bloomington (Indiana), 19 avril 1996.

promouvoir un traitement non discriminatoire pour les entreprises américaines, améliorer l'aide au secteur privé et le suivi des services nécessaires pour aider le commerce constituent des priorités dans cette région. De manière agressive, le gouvernement américain recherche des opportunités d'investissement pour les firmes américaines, et un accès équitable au marché. Les programmes d'assistance américains promeuvent les exportations et le commerce.»⁶ Ce que traduit fort bien la formule emblématique de l'Amérique quand elle veut soutenir les pays en voie de développement : « Trade, not aid ». Ces ambitions commerciales affirmées éclairent d'un jour cru les réelles ambitions des américaines. Sur un continent noir, les Etats-Unis, où ils possèdent 14% des parts de marché contre 21% pour la France, ne veulent pas rester les bras croisés.

1.1.2 Les ressources naturelles en Afrique

S'il est incontestable que la source première de la richesse d'un pays est sa population, il n'en demeure pas moins vrai que les hommes ne peuvent travailler et créer des richesses que dans les milieux aux aptitudes naturelles les plus favorables. Ainsi, la plupart des grandes puissances économiques contemporaines se sont elles bâties sur des espaces nationaux riches en potentialités agricoles, en sources d'énergie et en ressources minérales. Ces potentialités économiques dont la nature a doté l'Afrique autorise à penser qu'elle est le continent de l'autosuffisance virtuelle.

L'espace géographique africain dispose de vastes étendues de terres riches. La partie orientale possède de larges superficies de sols volcaniques d'une remarquable fertilité. A l'exception des régions arides et semi – arides qui représentent les deux cinquièmes de la superficie totale du continent ; le reste de l'Afrique, loin d'être hostile à l'occupation humaine, offre de remarquables possibilités de culture. L'Afrique possède près de 15% des terres arables de la planète et il est aujourd'hui patent qu'il existe, rien qu'en Afrique tropicale, cinq cents millions d'hectares de terres susceptibles d'être exploitées à des fins agricoles.

Une autre richesse considérable dont dispose largement l'Afrique, rongée par la sécheresse, reste l'eau. Les grands fleuves africains tels le Congo, le Nil, le Niger le Limpopo, le

⁵. Susan E. Rice, « Opening Statement at Confirmation Hearing Senate Foreign Relations Committee », Wasfington , DC, 11 septembre 1997.

⁶. US Policy for New Era in Sub-Saharan Africa, Department of state, Bureau of African Affairs, 10 février 1996.

Sénégal, la Sanaga, l'Ogoué, la Volta, le Mono, etc. représentent un débit de plus de cent quarante mille mètres cube d'eau à la seconde qui se perdent dans les mers et les océans. L'on peut bien imaginer l'irrigation de certaines zones arides et semi – arides du Sahara, du Sahel et de l'Afrique australe à partir des grands fleuves de l'Afrique tropicale.

M. Pierre Gourou, un des maîtres du tropicalisme qui affirmait jadis que le monde des tropiques serait peu favorable au développement, vient de rompre avec toute vue péjorative sur le milieu biogéographique tropical. *Terres de bonne espérance*, son dernier livre qui semble constituer la somme de sa pensée, combat les préjugés aux quels il croyait depuis sa prime jeunesse. Il reconnaît au domaine tropical des aptitudes qu'un meilleur système d'organisation et d'encadrement pourrait exploiter pour la production agricole et industrielle.

Outre les potentialités de cultures, la zone forestière, surtout la grande forêt équatoriale, renferme des réserves insoupçonnées de bois d'œuvre qui entrent pour beaucoup dans les industries du bois et de la pâte à papier. Les cours d'eau, les lacs et les façades maritimes du continent sont riches en ressources naturelles, à peu près inépuisables, et dont l'exploitation peut servir de facteur de développement.

Ainsi, l'importance actuelle et future des ressources naturelles agricoles de l'Afrique dans l'économie mondiale ne peut échapper à la sagacité de tout observateur averti. Mais la place présente et ultérieure du continent dans la production des ressources minérales constitue un sujet d'espoir pour la construction d'une économie africaine moderne et prospère.

Le sous-sol du continent, y compris le plateau continental sous-marin, n'a pas encore connu la prospection systématique qui devrait lui faire livrer toutes ses richesses. Toutefois, à ce jour, les découvertes réalisées révèlent que les potentialités minérales sont de première grandeur.

Au plan des ressources énergétiques, les richesses africaines, loin d'être négligeables, apparaissent comme un puissant facteur de son développement économique futur, un atout majeur pour son industrialisation. Les réserves connues de houille, estimées à trente – cinq milliards de tonnes métriques sont faibles, comparées aux quatre cent neuf milliards du continent nord-américain, aux trois cent cinquante du monde soviétique, aux deux cent vingt cinq de l'Europe de l'Ouest, aux deux cents de la Chine populaire et aux cent quarante du reste du tiers monde. Concentrée surtout en Afrique australe, où l'exploitation des réserves sud-africaines nourrit l'exploitation vers les centres industriels Ouest-européens, la houille africaine (déjà utilisée dans l'économie moderne de maints pays du continent) doit servir de source d'énergie et

de matière première pour la sidérurgie et une industrie chimique diversifiée. Quoique la technologie de l'acier ait beaucoup progressé, l'usage du coke reste toujours nécessaire et le charbon africain peut, à cet effet, contribuer à l'essor d'un secteur indispensable à une véritable industrialisation.

L'Afrique n'est pas pauvre pour tout le monde – et surtout pas pour les pétroliers. Les hydrocarbures, nerf de l'économie industrielle moderne, représentent pour l'Afrique une chance à saisir dans toute sa dimension : source d'énergie commode et matières premières aux vertus recherchées dans l'industrie chimique, ils peuvent ouvrir au continent les portes du monde industrialisé. Le sous-sol africain n'a pas encore livré tous ses secrets, mais d'éminents géologues le créditaient, pour la fin des années 80, de plus de vingt-huit milliards de tonnes de pétrole récupérable et de dix-neuf mille milliards de mètres cubes de gaz récupérable. Aujourd'hui, le continent fournit plus de 11 % de la production mondiale de pétrole, mais n'en consomme que 2 % ; il extrait plus de 3 % du gaz naturel mondial, mais n'en utilise qu'à peine 1%. Il laisse, pour le moment, aux autres nations le soin d'exploiter une matière première vitale qui peut l'aider à réaliser sa révolution industrielle.

Comparées au potentiel mondial, les réserves africaines sont considérables. Elles fournissent une part importante des besoins de l'Europe occidentale et elles atteignent d'autres pays industriels notamment, les Etats-Unis et le Japon. La part africaine des réserves mondiales de fer est estimée par les instituts scientifiques les plus réputées à plus de 20 % ; celle de chrome était en 1973 de 97,1 %, celle du Manganèse de 53,7 % en 1976, celle de Vanadium de près de 34 %, celle de Titane de 23 %, celle de Colombium de 18 % et celle de Tantale de 67 %.

L'Afrique possède également en quantités considérables des métaux non ferreux, des métaux rares, des pierres précieuses et des matières premières chimiques. Les métaux non ferreux recouvrent un spectre allant du cuivre, du plomb, du zinc, du cobalt au mercure, à l'aluminium, au nickel, à l'étain. Le cuivre africain représente 14 % des ressources terrestres mondiales; 8% de plomb, 45,2% de cobalt, 7,3% de nickel, 11,2% d'étain, 43,7% d'aluminium. Le fer, les métaux ferreux et non ferreux constituent des matières minérales essentielles pour la métallurgie. Leur production est indispensable aux économies industrielles et doit contribuer à l'émergence d'une économie moderne sur le continent.

De nombreux métaux rares utilisés dans l'industrie électrique, l'électronique, le nucléaire, l'aéronautique et l'aérospatiale, existent dans le sous-sol africain. La part africaine dans les

réerves mondiales d'antimoine est évaluée à 7 %, celle du lithium à 10 % ; le continent est riche en tungstène, en molybdène, en zirconium, en niobium. Avec 23,5% des réserves connues du monde, à l'exclusion des pays de l'est, le potentiel africain en uranium, auquel il faut bien ajouter le thorium dont la production et les réserves sont actuellement protégées par le plus grand secret, est remarquable.

La place de l'Afrique comme producteur de métaux reste prépondérante. Cette prépondérance s'affirme par les nouvelles applications industrielles de ces métaux. En effet outre leur utilisation comme matière première dans la joaillerie, la bijouterie et l'odontologie, l'or, l'argent et le platine servent à des usages délicats en électronique, en aéronautique, en aérospatiale etc. Leur champ d'utilisation s'est vu élargi par la création des industries de pointe. En dehors du bloc de l'est le continent africain y compris l'Afrique du sud est aujourd'hui, et de très loin, le premier producteur mondial d'or. En 1977 il a assuré, à lui seul, les quatre cinquièmes de la production mondiale alors estimée à mille deux cent trois tonnes. Le platine africain représente 60% des réserves mondiales.

D'autres "matières premières industrielles et céramiques", pour reprendre les termes de géologues soviétiques, ne sauraient être négligées. Il y a l'amiante, l'asbeste, le gypse, le talc, le quartz, le mica, le graphite etc. Le sous-sol africain recèle des matières premières chimiques de toutes sortes, dont les phosphates et la potasse. Pour les premiers, les réserves sont évaluées à 70 % du potentiel mondial, et la seconde se trouve en abondance dans la cuvette de la République Démocratique du Congo (RDC).

Les pierres précieuses constituent le dernier groupe des minéraux utiles qu'il convient de ne pas passer sous silence. Le continent en possède toute une gamme allant du béryl à la topaze, en passant par le rubis, le saphir, etc., mais il faut faire une mention spéciale pour le diamant dont l'Afrique demeure, de très loin, le premier producteur mondial. En 1978, sa part dans la production universelle était de 73,3 %.

Même les pays qui sont classés parmi les plus pauvres possèdent dans leur sous-sol des richesses fabuleuses. Le Mali, cité parmi ces pays les plus démunis de la terre, dispose pourtant de potentialités considérables. L'ouest malien est riche en pétrole. Ce pays possède de la houille, de l'uranium, du fer évalué à 630 000 000 de tonnes, du zinc estimé entre 150 000 et 200 000 tonnes. Les ressources maliennes en bauxite, fortes de plus d'un milliard de tonnes, sont exploitables et récupérables à plus de 50 %. Les réserves en manganèse sont de plus de 4 000

000 de tonnes. De sérieux indices de cuivre ont été décelés dans la région de Nioro, de nickel dans la région du Hoggar. Il y a des réserves prouvées de phosphates pour plus de 5 000 000 de tonnes sur un potentiel de 20 000 000. De l'or, de l'argent, du diamant, du sel gemme existe dans ce " pauvre " pays africain.⁷

Le Niger, le Tchad, le Soudan, l'Éthiopie, le Burkina-Faso, la Tanzanie n'ont pas encore livré la mesure réelle de leur ressources. Ils étonneront le monde, le jour où de sérieuses investigations les révéleront. Le Soudan a commencé à susciter l'intérêt du monde industriel pour ses potentialités agricoles, énergétiques et minérales.

Déjà productrice de pétrole dans plus d'une vingtaine de zones, la mer apparaît, en plus de ses ressources halieutiques, comme une immense source de matières premières minérales. Jusqu'à ce jour, quatre zones de nodules exploitables ont été découvertes et exploitées dans les océans. Ces nodules constitués d'un conglomérat de cuivre, nickel, fer, manganèse et cobalt, ont vu leurs estimations varier de trois milliards de tonnes au milieu des années soixante à quinze milliards aujourd'hui. Peut-on, par ailleurs, oublier l'Antarctique déclarée territoire commun de l'humanité! Comme l'écrit Samuel Pizar dans *La ressource humaine* : "Ce continent peut à lui seul selon les mesures déjà reconnues, et les multiples sondages analysés fournir la nourriture pour les milliards d'hommes ; plus de pétrole qu'il n'en faut à toutes les raffineries d'aujourd'hui ; du minerai de fer pour toutes les aciéries automatisées qui couvriront d'ici quinze ans les continents du tiers monde, à la densité du Japon, et de l'eau à satiété pour les déserts à fertiliser."

Le continent, avec les ressources naturelles dont il dispose, apparaît comme un réservoir précieux de ressources énergétiques et minérales. Le potentiel énergétique et minéral offre à l'Afrique de réelles possibilités d'industrialisation. Il faut que les ressources naturelles que recèle le sous-sol marin et terrestre de l'Afrique, et qui sont autant de raisons d'espérer, poussent les Africains à se juger capables de conduire leur révolution industrielle.

1.4 La diplomatie et la politique militaire américaine en Afrique

1.4.1 L'évolution de la relation diplomatique et les principaux partenaires américains

⁷. L'Afrique Noire, op. ci.

En 1996 et 1997, la politique africaine de Washington reste guidée par des principes très pragmatiques d'opportunité, de gains économiques de court ou moyen terme (investissements, trade not aid), de souplesse et de parcimonie dans les engagements réels (pays 'gagnants' seulement, insistance sur le multilatéral). Par ailleurs, elle reste accompagnée du discours traditionnel sur la démocratie et les droits de l'homme, avec une flexibilité assez grande selon les situations (relative indulgence pour Kabila, pour le Nigéria, l'Ouganda; minimisation de la coopération militaire passée avec le Rwanda).

Depuis des années, en particulièrement à l'occasion du voyage spectaculaire du président Bill Clinton en Afrique, les responsables de la diplomatie américaine ont largement vanté les mérites d'une « nouvelle génération de dirigeants africains » susceptibles d'entraîner l'Afrique vers le vingt et unième siècle en créant une dynamique politique et économique nouvelle. Dans ce groupe de nouveaux dirigeants mis en avant par Washington, on fait référence à des hommes tels que Yoweri Museveni le président ougandais, Paul Kagame le vice-président et homme fort du Rwanda, Issaias Afeworki le président érythréen, Meles Zenawi le Première ministre d'Ethiopie, Laurent-Désiré Kabila le président du Congo, ou Jerry Rawlings le président ghanéen. Pour la plus part, ce sont des hommes qui ont combattu pendant de longues années pour renverser un régime autoritaire ou dictatorial, régimes qui ont longtemps symbolisé ce qu'il y avait de pire dans l'image que le monde pouvait percevoir de l'Afrique⁸. Arrivés au pouvoir par les armes, ils ont été aidés plus ou moins discrètement politiquement et militairement par les Etats-Unis, et ont su, dans le domaine économique, s'engager dans des politiques de redressement conformes aux orientations préconisées par ceux-ci ou les bailleurs de fonds multilatéraux. Ils sont aussi, pour la plus part, apparaître aux yeux des Etats-Unis comme des promoteurs d'une stabilité politico-militaire aux intérêts stratégiques des Américains. Dans l'arc de crise est d'instabilité qui s'étend de l'Angola à la corne d'Afrique, ils ont, généralement de concert, été particulièrement actifs dans la région des grands lacs et en Afrique centrale où les intérêts miniers et pétroliers américains sont significatifs, ainsi qu'en Afrique de l'Est vis-à-vis du Soudan et de la Somalie, dont les situations intérieures préoccupent notablement Washington.

La responsabilité générale de seule superpuissance et l'intérêt qu'ont les Etats-Unis à garantir la sécurité des flux commerciaux et de l'activité économique sur tous les continents trouvent plusieurs applications particulières en Afrique. Ainsi en Angola, la diplomatie américaine a été particulièrement active dans la recherche d'une stabilisation définitive, et ses

⁸. Hugo SADA, « Les Etats-Unis et les Nouveaux Dirigeants Africains », Défense Nationale, juillet 2000.

pressions sur J. Savimbi ont aidé au règlement du dossier⁹. L'Administration tente aussi de stabiliser la situation dans l'ex-Zaïre, après avoir favorisé une transition en bon ordre qui lui profitait.

D'un point de vue stratégique, outre l'attention portée aux voies maritimes et à la non-prolifération d'armes chimiques et nucléaires, il faut compter avec l'extrême importance que les Etats-Unis accordent à la lutte contre les régimes terroristes dans la partie Nord du continent, et avec l'intérêt électoral pour les membres du Congrès de voter des sanctions unilatérales contre ces régimes. Les deux Etats principalement visés sont la Libye et le Soudan. La volonté d'endiguer les menées du régime de Khartoum les amène à un soutien fort aux pays voisins : l'Ethiopie notamment.

L'Ouganda étant en position centrale, on peut toujours tracer des flèches sur la carte, indiquant une manoeuvre vers l'Est contre le Soudan et une manoeuvre vers l'Ouest, tournée vers Kinshasa. Si la première, cependant, de résistance au terrorisme de Khartoum, cadre incontestablement avec une stratégie volontariste, la seconde est plus fortuite. Les Américains, en effet, ayant aidé Museveni à lutter contre les maquis islamistes installés chez lui et celui-ci ayant utilisé dans ce combat les Tutsis réfugiés à Kampala, Washington s'est trouvé en quelque sorte embarqué dans la reconquête du Rwanda en même temps que dans celle du Zaïre par Kabila, via les Banya mulengues quand le président de l'Ouganda pour remercier le FPR de Kagame, et peut-être s'en débarrasser, l'a encouragé à prendre la route de Kigali. Nier toute participation américaine à l'aventure semble aussi dérisoire que diplomatique, l'attrait minier - cobalt du Kivu et diamants du Kassai, notamment - ayant, par ailleurs, joué et expliquant en partie l'obstruction faite à la force d'interposition proposée par les Français. À l'époque, Mobutu était déjà médicalement condamné : rien ne pressait, sinon, semble-t-il, le souci de certaines firmes de s'adjuger contrats et marchés.

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à sa relation avec l'Afrique du Sud, l'Amérique a mis en place une "commission binationale" - un privilège qu'elle ne réserve qu'à ses partenaires majeurs comme l'Ukraine, la Russie ou l'Egypte - et qui consiste en une rencontre périodique au niveau des vice-présidents; il s'agit surtout de donner une grande visibilité à des échanges politiques peu substantiels. A l'inverse, Washington marque son désintérêt pour d'autres zones par la fermeture de ses ambassades (Bangui au printemps 1997)¹⁰. La menace ou la mise en

⁹. Jean-Pierre...op. ci.

¹⁰. Jean-Pierre...op. ci.

oeuvre de sanctions politiques et économiques complète la gamme des outils diplomatiques américains. Quant aux regrets exprimés par Madame Albright puis par le président Clinton lui-même lors de son passage à Kigali pour ne pas avoir employé le mot “génocide” et ne pas être intervenu suffisamment vite au Rwanda (à noter qu’il évoquait la communauté internationale, et non pas les seuls Etats-Unis), ainsi que son évocation des “péchés” passés de l’esclavagisme (discours à Kampala et à Gorée), ils permettent - à bon compte! - de retrouver une position morale forte.

1.4.2 La politique militaire

Les Etats-Unis devraient toutefois cibler leur politique militaire dans quelques pôles spécifiques qui présentent des atouts stratégiques. Parmi ceux-ci, le Nigeria représente une priorité pour le nouveau millénaire. Cet Etat fédéral constitue toujours un géant avec ses 100 millions d’habitants (une population supérieure à celle de toute l’Afrique noire francophone), ses réserves considérables en hydrocarbures et la polyvalence de son industrie qui s’appuie sur l’aluminium, les manufactures textiles et pharmaceutiques. Pour le moment, les ambitions américaines y sont cependant tempérées par la corruption à grande échelle qui souille gravement le tissu national déjà affaibli par les dissensions ethniques [Hausa et Yorub musulmans, Ibo catholiques], le développement des menées intégristes dans le nord du pays [Kano] et les excès de la dictature militaire¹¹. Dans cette région du Golfe de Guinée, Washington est en situation de veille. Les Etats-Unis attendent une amélioration de la situation pour lancer une dynamique de marchés d’armements financés par les pétrodollars nigériens.

Les Etats-Unis restent également vigilants au Tchad qui constitue le rempart naturel contre les velléités libyennes d’un Khadafi incontrôlable. C’est la raison pour laquelle la CIA a alimenté la création de la force Haftar composée de mercenaires recrutés parmi les 2000 libyens faits prisonniers lors des combats de 1987 contre les forces de Hissène Habré¹². A l’avenir, les Etats-Unis continueront à entretenir de telles unités pour contrecarrer l’action de chefs d’Etats qui utilisent leur pays comme plaque tournante du terrorisme. Situé également à proximité du Tchad, le Soudan représente aussi une menace du même type en raison de la tournure intégriste prise par le régime de Khartoum. Ce phénomène permet de comprendre la raison pour laquelle

¹¹. Michel Klen, « La politique de défense de l’Afrique sub-saharienne au début du prochain millénaire », *Marches Tropicales*, septembre 1995.

¹². Michel Klen, *op. ci.*

les Américains accordent une importance, «géographique» particulière au Tchad. Pendant plusieurs années, la politique de défense de Ndjaména sera ainsi «suivie de près» par Washington.

Le Kenya constitue un autre foyer d'intérêt pour les Américains. L'ancienne colonie britannique occupe en effet une possession géographique de choix le long de l'océan indien. Celle-ci présente l'avantage d'être à une bonne «distance stratégique» de la Corne de l'Afrique [Ethiopie, Djibouti], de l'Afrique australe et du «cactus» soudanais. En outre, le port de Mombasa dispose de facilités de mouillage qui pourraient être utiles pour la flotte américaine en cas de crise de la zone. Là aussi, la situation actuelle ne permet pas un engagement catégorique de Washington. Toutefois, les Américains restent attentifs à toute évolution pour pouvoir mettre en route une coopération militaire dès que les circonstances le permettront.

D'un point de vue stratégique, l'intérêt nouveau porté à l'Afrique par les Etats-Unis résulte du fiasco somalien et des crises successives dans la région des grands lacs, et s'exprime par le projet d'une force africaine d'intervention, projet sur lequel Paris, Londres et Washington se sont mis d'accord le 22 mai 1997 (ACRI pour African Crisis Response Initiative). ACRI a abouti à la formation de plus de 4 200 soldats de maintien de la paix, venus de six pays africains, aux techniques permettant de répondre de manière rapide et efficace aux crises humanitaires et de maintien de la paix. Le principe ici est de faire prendre en charge autant que possible par les Africains leur sécurité dans un cadre multilatéral, Washington entendant ainsi éviter d'engager directement des soldats américains sur le continent.

Sur le plan militaire, l'Afrique relève de deux commandements, l'US-CENTCOM (Afrique de l'Est et du Sud, Proche-Orient, Moyen-Orient) et l'US-EUCOM (Europe, Maghreb, Afrique de l'Ouest), ce qui ne facilite pas toujours la cohérence de la stratégie américaine. En revanche, sur le dossier de l'ACRI, Washington a nommé un représentant spécial, M. McCallie, qui a déjà "démarché" la moitié des pays du continent. Quant à la présence militaire proprement dite, elle est réduite, ciblée et temporaire. Au total, les enveloppes allouées à la coopération militaire américaine avec l'Afrique restent irrégulières et modestes (10 à 20 millions de USD pour l'ACRI, en plus des 36 équipes de formation dans un cadre bilatéral), comparées à l'effort français (qui se monte grosso modo à 900 millions de FF). Le 27 mars 1998, l'Exécutif américain a accepté du bout des lèvres une participation à la première opération de maintien de

la paix en Afrique depuis cinq ans, la Minurca (en République centrafricaine) ; mais il est peu probable que le Sénat débloque la contribution américaine de 8,5 millions de USD.¹³

Président Clinton, lors de son voyage en Ouganda, de concert avec le président Museveni, a convoqué une réunion au sommet de chefs d'État où il a annoncé la création d'une Coalition internationale contre le génocide ainsi qu'une Initiative en faveur de la justice dans les Grands Lacs, qui appuie les efforts déployés en République démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi en vue de bâtir les institutions nécessaires pour mettre fin à la loi de l'impunité.

Les États-Unis ont affecté plus de 100 millions de dollars à l'opération de maintien de la paix de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, connue sous son sigle ECOMOG, qui vise à maintenir la paix et à apporter une aide humanitaire au Liberia et à la Sierra Leone.

En effet, les États-Unis sont en train de remplacer leur stratégie de guerre froide (qui a consisté, comme en Angola, à fournir une assistance militaire à des mouvements anti-marxistes pour contrer l'expansionnisme soviétique) par une stratégie d'attente dans certains pôles qui présentent, à leurs yeux, un intérêt majeur (Nigéria, Kenya) et par un positionnement de «pions» significatifs sur l'échiquier africain (Tchad) pour faire face à certains dangers déstabilisateurs (Libye et surtout Soudan). L'influence américaine dans les politiques de défense des nations africaines devrait donc être limitée et répondre à des soucis d'ordre géopolitique et stratégique. Toutefois, Washington ne restera pas indifférent au développement économique des «géants africains».

¹³. Jean-Pierre...op. ci.

PARTIE II : LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE LA POLITIQUE AFRICAINE DES Etats-Unis

2.1 Une place économique encôtre secondaire

2.1.1 L'évolution de cette politique

Entre les deux guerres mondiales, des sociétés américaines, comme la firme Dupon de Nemours, avaient envisagé de développer leur commerce avec le continent africain à la faveur de la pénurie régnant en Europe. Après la guerre, plusieurs pays colonisateurs réglèrent leurs dettes aux Etats-Unis par la mise en gage d'action appartenant à des entreprises installées en Afrique. Le capital américain devint donc partie prenante des industries minières du cuivre (au Congo belge et en Rhodésie du Nord), de l'or (en Union sud-africaine, en Rhodésie du sud, en Gold Coast, au Congo belge), du diamant (au Congo belge et en Angola). En outre, les entreprises américaines entamèrent des prospections pour trouver du pétrole en Angola et au Mozambique. Dans le même temps, la société Firestone développa de grandes plantations de caoutchouc au Liberia. Des plans pour exploitation hydraulique du lac Tana furent proposés en Ethiopie. En fin, des capitaux américains furent investis dans l'organisation du commerce maritime vers l'Afrique.

Dés 1919, 105 entreprises américaines avaient des intérêts en Afrique. L'investissement s'accrut rapidement, passant de dix millions de dollars en 1912 à 102 millions en 1929 et 118 en 1931. Dans le même temps, les exportations américaines vers le continent africain se développèrent, passant de 2,6% des exportations totale en 1923 à 3,2% en 1928. Cette promotion, relativement faible par rapport à l'ensemble du commerce extérieur des Etats-Unis, représentait toutefois un accroissement appréciable.¹⁴

Pour les auteurs du rapport, le postulat est simple : la croissance économique des pays africains devrait entraîner une demande plus importante de produits américains et par la même occasion, revitaliser l'Afrique sub-saharienne. En 1994, les exportations américaines de biens et de services s'y sont élevées à 6 milliards de dollars, soit plus que celles vers l'Europe de l'Est et

les pays de l'ex-URSS, mais elles ne comptaient que pour 7,7 % des achats totaux, contre 41 % pour l'Europe.¹⁵

Entre 1985 et 1994, elles ont cru de 3 % par an. Deux pays, l'Afrique du Sud et le Nigeria achetaient 62 % des exportations américaines vers l'Afrique (50% pour la seule Afrique du Sud). Or, depuis 1994, les relations commerciales avec le Nigeria sont retombées à leur niveau le plus bas en raison de la situation politique de cette fédération. Mais d'autres pays (Angola, Côte d'Ivoire, Ghana, Ethiopie, Kenya et Zimbabwe) ont pris le relais et achètent aujourd'hui 19 % des exportations américaines en Afrique. Quant aux investisseurs potentiels, le rapport souligne qu'en 1993 le retour de l'investissement en Afrique était de 25,5 %, contre 16,6 % dans tous les pays en développement et 8,6 % dans les pays développés (chiffres qui prouvent la possibilité de faire des affaires en Afrique en sélectionnant les bons investissements, souligne le rapport).¹⁶

Pour faciliter le développement des relations commerciales, les Etats-Unis s'engagent donc, selon ce rapport, à lancer et à relancer un certain nombre d'initiatives. L'accent est mis sur le développement de pôles régionaux. Le département du Commerce a d'ailleurs réorganisé ses Services commerciaux à l'Etranger autour de trois capitales africaines (Abidjan pour l'Afrique de l'Ouest, Nairobi pour l'Afrique de l'Est et Johannesburg pour l'Afrique australe). En outre, l'initiative pour l'Afrique australe et l'initiative pour la Grande Corne de l'Afrique, seront poursuivies.

En 1997, le Président Clinton lançait une grande initiative en direction de l'Afrique (Partnership for Economic Growth and Opportunity in Africa). Ce projet vise au renforcement des relations bilatérales, notamment par un encouragement de l'investissement et du commerce, par le biais de l'extension des préférences commerciales au-delà du Système de préférences généralisées. Les débats au Congrès sur ce sujet ont fait apparaître une forte opposition du lobby textile américain, qui se reflète dans les différentes versions adoptées par la Chambre des représentants et le Sénat.

Actuellement, les pays d'Afrique sub-saharienne sont aussi éligibles au Système de Préférences Généralisées (SPG) dans des conditions plus favorables que pour les autres pays en développement: 11000 produits de la nomenclature douanière des Etats-Unis sont éligibles au

¹⁴. Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique au XXème Siècle*, Armand Colin (Paris) 1993, p.98.

¹⁵. Gwénola Possémé-Rageau, « Vers une redéfinition de la politique économique américaine en Afrique », *Marchés Tropicaux*, mars 1996.

¹⁶. Gwénola Possémé-Rageau, *op. ci.*

SPG et sont donc susceptibles d'entrer en franchise de droits de douane sur le territoire américain.

Le 1er juillet 1998, l'USTR a apporté des modifications au SPG pour les pays africains afin d'encourager leur intégration régionale¹⁷ :

- ajout de 1800 catégories de produits éligibles au SPG.
- autorisation pour les membres de certaines organisations régionales à cumuler leurs valeurs ajoutées sur leurs exportations : ceci facilite l'obligation des 35% de valeur ajoutée (règle d'origine du SPG) pour les pays bénéficiaires.

Au titre du SPG, 2.4 Mds USD des exportations de l'Afrique sub-saharienne, sur un total de 13.4 Mds USD, entrent en franchise de droit de douane, soit 15% de ses exportations vers les Etats-Unis. Si l'on rajoute les produits exemptés de droit au titre du régime douanier de droit commun, 60% des importations sub-sahariennes sont entrées en franchise de droit aux Etats-Unis en 1998.

L'Afrique sub-saharienne représente 14% des importations réalisées dans le cadre du SPG. Néanmoins, le Nigeria, à l'origine de près de 40% des importations depuis l'Afrique, ne bénéficie pas du SPG, exclu en raison de sanctions unilatérales.

L'Angola et l'Afrique du Sud représentent à eux seuls 90% des importations africaines SPG. Suite à l'introduction des produits énergétiques angolais dans le SPG en 1998, l'Angola est devenu le pays africain qui bénéficie le plus du SPG (il représente les deux tiers des exportations SPG sub-sahariennes), suivi par l'Afrique du sud (23% des exportations SPG). Les produits énergétiques, les métaux et les minéraux constituent les secteurs d'importation sous SPG les plus importants, représentant respectivement 70% et 11% des importations sous ce régime depuis l'Afrique sub-saharienne.

Le droit de douane moyenne pondéré sur les importations depuis l'Afrique sub-saharienne a légèrement augmenté, de 1.8% en 1997 à 2.9% en 1998. En 1998, pour les produits importés depuis la région¹⁸ :

¹⁷. « Les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique sub-saharienne », Direction Des Relations Economiques Extérieures, Les publications des postes d'expansion économique , mai 2000, Washington.

¹⁸. Les relations commerciales ...op. ci.

- les droits de douane les plus élevés portaient sur les produits textiles et d'habillement (moyenne pondérée : 17.7%), les vêtements de sport (11.8%), les produits agricoles (8.7%) et les produits chimiques (5.7%) ;

- les droits de douane les plus faibles portaient sur les produits énergétiques (moyenne pondérée : 0.7%), les machines (2.1%), les équipements de transport (2.5%) et les minerais et métaux (4.5%).

Les liens économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique continuent de s'intensifier. Par exemple, les exportations américaines en direction de l'Afrique ont augmenté plus rapidement en 1998 qu'elles ne l'ont fait vers la plupart des autres régions ; elles sont actuellement 45% plus élevées que les exportations des Etats-Unis vers tous les pays de l'ancienne Union soviétique combinés.¹⁹ Au regard de la balance des paiements, les investissements privés américains produisent de manière constante un taux de rendement plus élevé en Afrique que dans toute autre région. Apparemment, l'Afrique améliore toujours son installation dans la politique économique extérieure des Etats-Unis.

2.1.3 L'Afrique dans la politique économique extérieure des Etats-Unis

Une étude de la Commission du commerce extérieur américaine conclut que même en cas de levée totale de tous les quotas et de tous les tarifs sur les textiles et les vêtements africains, les importations d'Afrique ne constitueraient qu'un pour cent des importations totales des Etats-Unis dans ce secteur. L'année dernière, la production intérieure des Etats-Unis dans le secteur des textiles et du vêtement a été approximativement de cent soixante milliards de dollars. Leurs importations de ces produits d'Afrique ont été inférieures à un quatre centième de cette somme. La Commission du commerce extérieur estime que la loi sur la croissance et les débouchés économiques en Afrique affecterait, au plus, sept cents emplois aux Etats-Unis. Dans l'état actuel de leur économie, les Américains créent chaque jour plus de dix fois ce nombre d'emplois.

Donc, Il est vrai que l'Afrique est encore très loin d'être dominante dans la politique économique des Etats-Unis ; mais il existe un lien progressif entre les deux, comme dite Madame Albright, «A ceux qui pensent que les Etats-Unis n'ont pas un enjeu important dans la

¹⁹. « Le Plan directeur du partenariat américano-africain », Réunion ministérielle Etats-Unis-Afrique, 18 mars 2001, Washington.

réussite de l'Afrique, je dis : réfléchissez bien. L'emploi de cent mille Américains dépend de nos échanges commerciaux avec l'Afrique. L'Afrique nous fournit plus de 13% de notre pétrole, presque autant que le Moyen-Orient. Il ne fait aucun doute qu'une Afrique plus forte, plus stable et plus prospère est un meilleur partenaire qui favorisera la sécurité et la paix - ainsi que nos efforts pour lutter contre les menaces que le trafic des stupéfiants, le terrorisme et le crime organisé font peser sur le monde. »²⁰ Ainsi, les exportations des États-Unis en Afrique ont augmenté l'année dernière pour la quatrième année consécutive, de l'ordre de 8% cette fois.

La campagne d'expansion économique à l'américaine n'en est pas moins lancée. Elle est animée autour du Président par une équipe d'africanistes compétents et dynamiques, Wilson, Moose, Rice, Wholpe, Cohen, Jessie Jackson, etc. renforcée par des membres du Congrès, certains d'entre eux appartenant à la communauté noire et tous sillonnant l'Afrique pour apporter le message libéral d'une Amérique dont la confiance en elle et la réussite séduisent.

Les États-Unis appellent de leurs vœux une Afrique stable, économiquement dynamique et démocratique, avec laquelle ils peuvent chercher à promouvoir les échanges commerciaux et les investissements de façon à faire avancer leurs intérêts mutuels. L'un des piliers de la politique étrangère du gouvernement Clinton consistait précisément à appuyer la croissance économique de l'Afrique en vue d'accélérer l'intégration de cette partie du monde à l'économie mondiale. Les flux commerciaux et les investissements tiennent une place essentielle dans le développement soutenu, ainsi que l'aide au développement et le problème de dette, et à long terme du continent africain et donc qu'en eux se trouve la clé de la prospérité et de la sécurité tant de l'Afrique que des États-Unis tout au long de nouveau siècle.

2.1.3.1 Les flux commerciaux

L'Afrique est un partenaire commercial marginal des États-Unis : en 1998, seules 1 % des exportations américaines de biens (6.69 Mds USD) étaient destinées en Afrique sub-saharienne, qui était à l'origine de 1.5 % des importations américaines (13.4 Mds USD). Le commerce bilatéral avait atteint 22 Mds USD en 1997 mais a diminué de 10 % en 1998, en raison de la baisse des cours pétroliers ; ces produits constituant l'essentiel des importations américaines depuis cette région.

²⁰.Madeleine Albright, Secrétaire d'Etat des États-Unis d'Amérique, Discours à la Commission des finances du Sénat, Washington, DC, 17 juin 1998.

Ces échanges sont concentrés à la fois géographiquement et par secteur : 73 % des exportations américaines sont destinées en Afrique du sud et au Nigeria et portent à 80 % sur les biens d'équipement, les transports, les produits agricoles et la chimie. Les importations proviennent à plus de 80% de quatre pays : Afrique du sud, Nigeria, Gabon et Angola, et sont composées à 70% par les hydrocarbures. Le Nigeria et l'Angola fournissent 13.5% des importations de pétrole brut américaines et sont respectivement les 5ème et 8ème fournisseurs de pétrole des Etats-Unis.

Néanmoins, les échanges de services avec certains pays d'Afrique sont substantiels : en 1997, les Etats-Unis ont exporté pour 239 Mds USD de services, alors que les importations atteignaient 156 Mds USD ; le montant des services échangés avec l'Afrique représente 2 % des échanges de services américains.

Les Africains veulent l'adoption rapide, par le Congrès américain, de l'AGOA, tant comme un symbole crucial de l'engagement américain accru que comme preuve du soutien, par les Etats-Unis, des efforts fournis par l'Afrique pour assurer la croissance au moyen d'une plus grande ouverture au commerce et aux investissements internationaux. Les principes, sur lesquels cette Loi est fondée, pourraient contribuer à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et à la création d'un partenariat commercial solide entre l'Afrique et les Etats-Unis. Aux fins de renforcer ce Partenariat, le Service du commerce extérieur du Secrétariat au Commerce va étendre sa couverture des pays pour pouvoir aider davantage les entreprises américaines qui s'intéressent en Afrique. Apparemment, les bénéfices d'un commerce amplifié iraient dans les deux sens. La Loi encouragerait un commerce bilatéral accru. Elle attirerait également les investissements voués à accroître l'aptitude de l'Afrique à entrer dans la concurrence de l'économie mondiale, ce qui créerait ainsi des emplois et poserait les bases d'autres productions de marché.

Cette Loi faciliterait également le commerce et l'investissement en rendant le SPG des Etats-Unis plus prévisible, en prorogeant ce programme sur dix ans. Les Etats-Unis ont annoncé les bénéfices de cumul du SPG pour les membres remplissant les conditions requises de la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe), de l'UEMOA (Union économique et monétaire Ouest africaine) et de la CAO (Communauté de l'Afrique orientale). Il semble que le potentiel d'exportations accrues de l'Afrique à destination des Etats-Unis est significative. Une façon de tirer parti de ce potentiel est de mieux comprendre les lois, la réglementation et les procédures en vigueur aux Etats-Unis. Naturellement, les Africains demandent aux Etats-Unis de

continuer à étendre les programmes qui améliorent la compréhension en Afrique des conditions d'accès au marché américain.²¹

2.1.3.2 Les investissements

Il est déjà évoqué que le président Clinton avait mis en route son Partenariat pour la croissance et les possibilités économiques en Afrique. Ce dernier a pour objet de catalyser et d'appuyer les démarches entreprises par les autres pays industriels, les institutions internationales et les États africains de manière que ce continent puisse soutenir la concurrence au nouveau siècle. En vertu de ce programme, qui s'insère dans la politique générale du gouvernement des États-Unis, les américains encouragent l'accroissement des échanges bilatéraux et des investissements du secteur privé dans l'ensemble de l'Afrique, notamment en mettant à la disposition de l'Office de promotion des investissements privés à l'étranger (l'Overseas Private Investment Corporation - OPIC) plus de 750 millions de dollars au titre du financement des investissements. En outre, ils continuent d'encourager le Congrès à adopter rapidement la proposition de loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique. Ce texte fait du commerce un instrument de stimulation à long terme du développement économique et il encourage les échanges et les investissements en Afrique.

De leur côté, les Africains ont fait de grands progrès dans la voie de l'ouverture de leur économie au commerce et aux investisseurs étrangers. La majorité des pays africains continuent d'appliquer des réformes économiques, au nombre desquelles figurent la libéralisation des régimes relatifs au commerce et aux investissements, l'abaissement des droits de douane, la rationalisation des taux de change, l'abrogation des subventions et la stabilisation de leur monnaie. Onze pays africains ont adopté les principes qui serviront un jour de soubassement à une convention africaine de lutte contre la corruption, et un certain nombre d'organisations, dont la SADC, la Communauté est-africaine et le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe sont en passe de devenir des locomotives régionales de la croissance économique qui méritent d'être prises au sérieux. L'intégration régionale constitue l'une des mesures les plus importantes si l'on veut qu'un plus grand nombre de pays encore s'intègrent à l'économie mondiale, dans la mesure où elle permet aux petits pays de faire leurs premières armes à l'échelon local avant de se mesurer à la concurrence de l'étranger.

²¹. « Le Plan directeur ...op. ci.

Les africains ont convenu de continuer à améliorer les conditions d'investissement et à présenter leurs pays de manière plus effective. Les Etats-Unis à leur tour, cherchent à encourager les entreprises américaines à explorer les possibilités d'investissement en Afrique, ce qui stimulerait l'emploi dans ces pays comme aux Etats-Unis, dans la mesure où des sociétés américaines assurent le service de ces investissements et augmentent leurs échanges avec les économies africaines en croissance.

En fait, certains programmes vont déjà dans cette direction, à commencer par ceux de l'OPIC, qui offre actuellement une assurance et un financement de près de 1 milliard de dollars à 50 projets répartis dans 20 pays subsahariens. Afin de faciliter ses travaux, elle a souscrit de nouveaux accords d'investissement bilatéraux avec 12 pays subsahariens, juste à partir de la date où le Président des Etats-Unis a annoncé son Initiative de partenariat économique en 1997. Plus tard la même année, l'OPIC a lancé le New Africa Opportunity Fund, de 120 millions de dollars, pour l'Afrique du Sud et le Modern Africa Growth and Investment Fund, de 150 millions de dollars. Elle soutiendra aussi la création d'au moins un fonds de capitaux privés disposant d'un capital global qui pourrait se monter jusqu'à 500 millions de dollars, à investir dans des projets d'infrastructure parrainés par le secteur privé en Afrique subsaharienne.²²

Les Etats-Unis ont affirmé qu'ils souhaitaient négocier des traités d'investissement bilatéraux et des accords-cadres sur les échanges et les investissements avec d'autres pays et organisations régionales d'Afrique. Les participants ont identifié des possibilités d'élargir la coopération dans l'industrie agroalimentaire et l'énergie et les africains ont sollicité des investissements dans ces secteurs et d'autres secteurs fondamentaux qui auraient un effet considérable sur leurs économies - tels l'industrie, les activités minières, le tourisme, les télécommunications, les transports et l'éducation etc.

Les Etats-Unis produisent sur une base annuelle des guides d'investissement pour chaque pays africain et qu'ils ont prêté leur appui à plusieurs pays africains pour produire des recommandations à l'usage des investisseurs. Ils ont également cité le nouveau programme de l'USAID sur la politique générale des échanges et des investissements en Afrique, réalisé dans le cadre du Partenariat. Ce programme aide les organisations régionales et les gouvernements africains qui entreprennent des réformes en profondeur à améliorer l'environnement des lois et des réglementations en ce domaine. Les africains ont exprimé leur reconnaissance pour ces

²². « Le Plan directeur ...op. ci.

programmes et ont demandé aux Etats-Unis de développer leur collaboration avec les organismes africains, en vue de faciliter les nouveaux investissements.

Bon nombre de pays africains ont exprimé leur frustration en constatant que l'ampleur des investissements étrangers restait encore très décevante en dépit du fait que leurs pays avaient entrepris maintes réformes économiques et pris des mesures de nature à lutter contre la corruption et à promouvoir une bonne gestion de la chose publique. Ils ont déclaré que les perceptions erronées que les pays développés ont de l'Afrique sont enracinées et dissuadent l'entrée des investissements et du capital étranger.

Les États-Unis se heurtent à certaines difficultés dans le cadre de leurs relations économiques bilatérales avec l'Afrique - comme avec tous leurs partenaires commerciaux d'ailleurs. Beaucoup de pays africains continuent d'appliquer des droits de douane qui sont parmi les plus élevés au monde. Les États-Unis continueront de plaider pour la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires et pour le respect des obligations découlant de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. Parmi ces obligations figurent la protection des droits de propriété intellectuelle et l'observation d'autres règles indispensables à l'expansion des exportations, à l'apport des investissements et au relèvement des taux de croissance.

2.1.3.3 L'aide au développement

L'aide au développement a continué à être l'élément essentiel des travaux visant à promouvoir la croissance durable et alléger la pauvreté en Afrique. Les travaux de recherche récents prouvent que l'aide étranger porte plus de fruits lorsqu'elle va aux pays poursuivant les réformes les plus vigoureuses. Tous ont convenu qu'il est essentiel d'orienter une partie de l'aide au développement actuelle vers l'appui des réformes en cours, pour attirer dans les domaines des échanges, de l'investissement et du commerce les réactions nécessaires pour fournir aux Africains des occasions plus abondantes et durables d'améliorer leur niveau de vie.

L'aide des Etats-Unis se présente sous de nombreuses formes et par l'intermédiaire de nombreux acteurs tels que l'USAID (Aide des Etats-Unis au développement international), le Peace Corps, la Fondation africaine de développement, les ONG et les organisations internationales auxquelles les Etats-Unis versent la contribution la plus élevée, ou parmi les plus

élevées, par exemple : le PNUD, l'UNICEF, le PAM, le HCR, le FMI, la Banque mondiale, y compris l'IDA, la Banque et le Fonds africains de développement.²³

Mais, les liens entre les Etats-Unis et leurs amis africains sont en train de changer, a souligné M. Moose. Il ne s'agit plus exclusivement de relations nouées entre un donateur et un bénéficiaire, mais d'un partenariat dont l'objectif principal est de créer un cadre démocratique propice à la prospérité. "Je ne crois pas que l'aide économique sera un élément permanent de nos relations avec l'Afrique ou d'autres pays en développement. Le Congrès s'est donné pour objectif de réduire le déficit budgétaire, et la volonté de diminuer les dépenses n'a épargné aucune des activités du gouvernement. L'aide à l'Afrique sera malheureusement réduite d'environ 20 %, mais le gouvernement Clinton tentera de ramener l'aide au niveau antérieur, en particulier pour les pays les moins avancés"²⁴, a précisé M. Moose, en ajoutant que Washington fera davantage appel au secteur privé pour susciter le changement sur le continent.

Cette réduction est extrêmement inquiétante qu'elle affecte gravement la capacité américaine à poursuivre en Afrique ses objectifs, à savoir la démocratisation, la prévention et le règlement des conflits et un développement durable. Elle intervient précisément à un moment où une importante transition se précise en Afrique. Nous constatons, depuis une dizaine d'années, une augmentation du nombre de pays qui s'acheminent vers des réformes démocratiques et économiques. Cette évolution s'accompagne de la mise en place de gouvernements plus stables et plus capables d'assumer le rôle qui leur incombe dans la solution de leurs problèmes intérieurs et dans la coopération avec les Etats-Unis et avec les autres pour résoudre les grands problèmes internationaux.

2.1.3.4 La problèmede dette

L'allègement de la dette constitue un élément essentiel si l'on veut que les États africains accélèrent leurs réformes économiques et leur développement. Il s'agit là d'une condition sine qua non pour que les pays africains deviennent des membres dynamiques de l'économie mondiale. Ainsi, lors de la réunion au sommet du Groupe des sept (G7) qui s'est tenue à Cologne, les chefs d'État et de gouvernement de ces pays ont annoncé une initiative d'allègement de la dette portant sur 90 milliards de dollars. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du programme en faveur des pays pauvres très endettés qu'administrent conjointement la Banque

²³. « Le Plan directeur ...op. ci.

mondiale et le Fonds monétaire international. Lorsque les nouvelles modalités auront été mises en œuvre, l'allégement de la dette s'avérera nettement plus radical, plus rapide et plus vaste pour les pays qui prennent les mesures voulues afin de redresser leur situation, ce qui permettra à ces derniers d'affecter les fonds économisés à la satisfaction de leurs besoins sociaux, par exemple dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la valorisation des ressources humaines. Le nombre de pays à même de remplir les critères du nouveau programme visant les pays très endettés pourrait passer de 26 à 33. Ces 33 pays, qui sont pour la plupart africains, comptent plus de 430 millions d'habitants.

Les Etats-Unis ont souligné le principe de base qu'ils adoptent pour accorder de l'aide - de concert avec les autres principaux donateurs et les institutions financières internationales par le biais du Club de Paris et de l'initiative PPTE - aux gouvernements qui ont adopté des mesures pour stabiliser leur économie.

Toutefois, les programmes d'allégement existants ne suffisent pas pour permettre à un nombre non négligeable de pays africains de remédier à leurs problèmes. Certains maintiennent que les nations africaines ne remplissaient tout simplement pas les conditions requises pour le programme HIPC. D'autres ont dit que l'annulation, et non le rééchelonnement de la dette bilatérale, est requise pour un plus vaste groupe de pays. D'autres encore ont déclaré que les réductions du montant de la dette due aux institutions financières multilatérales doivent être plus nettes, plus rapides et plus vastes. Quelques-uns ont avancé que la question n'était pas l'allégement partiel de la dette, mais l'annulation de tout endettement pour les pays les plus pauvres.

Les Etats-Unis ont expliqué que leur approche vise à garantir qu'aucun pays résolu à effectuer des réformes fondamentales ne conserve un fardeau d'endettement qui l'empêche de répondre aux besoins vitaux de sa population et de promouvoir la croissance. A cette fin, ils ont annoncé une initiative majeure de réduction de la dette qui comprend des volets de réduction plus nette et rapide de la dette et l'inclusion de pays supplémentaires dans les programmes de désendettement existants, à la fois à l'échelle multilatérale et bilatérale. Cette proposition soumise à la communauté internationale pourrait entraîner l'annulation de 70 milliards de dollars de plus en dette internationale.

²⁴. « Les objectifs de politique ...op. ci.

Depuis 1985, les Etats-Unis ont offert aux pays africains les plus pauvres un nouveau financement bilatéral, principalement sous forme de dons, afin de les aider à contrôler la gestion du fardeau de la dette -ces subventions s'élevant à près de 12 milliards de dollars pour les pays subsahariens très endettés. Les Etats-Unis et les pays africains ont convenu de poursuivre des consultations de fond sur le fardeau de la dette africaine dans les instances pertinentes, ainsi qu'au niveau bilatéral. Mais avec le changement de la présidence américaine, le début du nouveau siècle reste indéterminé.

2.2. Nouvelles perspectives...

Président George W. Bush a promis de continuer la politique du commerce plus agressivement qu'avait l'administration du Clinton. Pendant la seconde débat de la campagne présidentielle, Bush était simple au sujet de son engagement pour faire du commerce et accords de l'investissement. Il a évoqué, " J'aurai une politique étrangère avec une touche de fer conduit par les intérêts américains et les valeurs américaines"²⁵. Cela indique le futur des relations économiques entre l'Afrique et les États-Unis.

Bush paraît être libéral concernant le libre échange (free trade) si ça continue à être prospère et compétitif dans l'économie globale des États-Unis. Il maintient, "Le but fondamental de notre politique du commerce devrait être l'ouverture des marchés à l'étranger, parce que le meilleur chemin d'élever les niveaux de la vie et du travaille est d'augmenter le commerce "²⁶. Mais, la différence la plus claire entre la politique du commerce (trade policy) de l'administration du Clinton et celle du Bush est que Bush ne fait pas de prétention qu'il supportera aucun rapport entre labour rights / environnemental standards et politique du commerce. Cependant, quelques libéraux ont exprimé l'inquiétude que ça serait beaucoup moins possible que la nouvelle administration du Bush va appuyer sur les points concernant labour rights et environmental standards pour poursuivre la globalisation économique. Il est très improbable, avec un fort support de Bush pour les prérogatives de grand commerce, qu'il n'amènerait aucune initiative dans cette région.

Pendant sa campagne, Bush était capable de frapper une corde parmi les Américains avec sa lutte que les Etats-Unis se sont étendis démesurément. D'où, il a préféré donner la priorité sur

²⁵. Débat Présidentiel à Wake Forest University, 11 octobre 2000.

²⁶. Débat.. op. ci.

les intérêts selon les capacités américaines. En ce qui concerne l'Afrique, il était explicite dans sa réponse, " L'Afrique est importante. Et nous devons faire beaucoup de travail en Afrique pour encourager la démocratie et le commerce. C'est un continent important. Mais il faut avoir des priorités. Le Moyen Orient, comme l'Europe et l'Extrême-Orient et notre propre hémisphère, est une priorité pour beaucoup de raisons. Ce sont mes quatre tops priorités. Ce n'est pas dire que nous ne nous engagerons pas en Afrique, et travaillerons pour obtenir que les autres nations viennent ensemble pour prévenir l'atrocité, comme au Rwanda. Je pensais qu'un bon exemple de manier une (génocide) situation était le Timor de l'Est quand nous avons fourni le support logistique aux australiens; support seulement que nous pouvons fournir. Je pensais que c'était un bon modèle. Mais nous ne pouvons pas être toutes les choses à tous les gens dans le monde "²⁷.

L'Afrique n'est pas sur sa courte liste: le Moyen Orient, l'Europe, l'Extrême-Orient, et l'Amérique. La présidence de Bush annonce un retour vers les politiques anti-africaines des années du Reagan-Bush, caractérisées par un mépris général pour les gens noirs et une perception d'Afrique comme un cas de la protection sociale. Le Vice-président Dick Cheney est supposé diriger largement le jeune Bush sur la plupart des affaires politiques, particulièrement étrangères. La perspective de Cheney sur l'Afrique dans les années 1980 a été abrégée par son vote de 1986 en faveur de garder Nelson Mandela dans la prison et son opposition consistant aux sanctions contre l'Afrique du Sud.

En Afrique, le gouvernement de Bush probablement concentrera en aidant ses amis de l'industrie pétrolière à récolter des profits maximaux avec les contraintes minimums, et il n'aura aucun sens de responsabilité pour les mésaventures américaines passées, ou pour les problèmes globaux comme SIDA ou réfugiés. Mais les événements et l'activisme en Afrique, plus la pression de la base aux Etats-Unis, pourrait changer tous, comme il a fait pendant la tenure de la Maison blanche du dernier Républicain Afrique phobie.

Ironiquement, parmi les gens choisis qui mettre des priorités internationales pour Bush, il y a des afro-américains loyaux comme Colin Powell et Riz Condolezza qui ne probablement dévieront pas des exclusion d'Afrique de l'ordre du jour global Américain. Ni Powell ni Riz ont montré aucun intérêt particulier sur des questions africaines. Les deux ont promis leur fidélité à une forte vue de l'unilatéralisme de l'usage de pouvoir américain, basé sur les concepts géopolitiques traditionnels des intérêts nationaux tenus par les élites américaines blanches. Les Africains sont invisibles sur leurs écrans du radar de la politique.

²⁷. Débat.. op. ci.

Le besoin pour le support multilatéral pour les paix et la sécurité plutôt que l'expansion soutenue des accords militaires bilatéraux inexplicables est une des plus hautes questions de la priorité qui touchent l'Afrique et son rapport économique avec les Etats-Unis. Mais, n'ignorant pas de crises de la sécurité africaines, la nouvelle administration va probablement essayer de « déléguer » le peacekeeping africain, utilisant ceci comme un raisonnement pour l'expansion des rapports avec les partenaires privilégiés, tel que Nigeria, en niant des ressources pour fortifier la participation multilatérale. En fait, on peut voir bien une répétition de l'effort avorté de cette année par les congressionnal Républicains pour couper des fonds à zéro pour peacekeeping d'ONU en Afrique.

Sur deux l'autre question de priorité africaine, cependant, l'annulation de dette et le SIDA universel, la pression de publique a une chance pour traverser des barrières politiques traditionnelles et faire des percées inattendues, comme la lutte pour les sanctions a fait contre l'apartheid à l'époque de Reagan. L'action sur les deux questions reçoit le support nominal à travers les lignes du parti actuellement, mais toute action considérable exigera l'argent de poche et s'opposera aux intérêts économiques investis, et en conséquence, le mouvement sur ces questions deviendra initialement plus difficile qu'il ait été jusqu'à maintenant. Concernant l'aide étranger, Bush a remarqué, " Nous devrions avoir l'aide étranger. L'aide étranger doit être utilisé pour encourager des marchés et des réformes. Souvent nous dépensons l'aide et nous nous sentons meilleurs mais il finit par être dépensé sur un chemin mal. ... Je veux m'assurer que le retour est bon "²⁸. Cependant, beaucoup de gens favorisent l'annulation de la dette pour les raisons pratiques commerciaux (ceux sans dettes impayables sont improbables d'être de bons clients).

Cependant, le contentement est plus probable. "Nous avons déjà fait le soulagement de la dette l'année passée", les responsables politiques peuvent les conclure, "et maintenant les pays pauvres devraient prendre soin de leurs propres problèmes ". Le fait que la majorité de pays affectés soient africains le rendra facile pour une administration Bush pour donner la priorité inférieure à soulagement de la dette. Dans le contexte d'un Bush-présidence et un Congrès divisé, un percement massif du dédain américain systémique pour l'Afrique ne peut pas se passer à moins qu'il y ait de vrais changements dans les perceptions publiques.

Bien que l'Afrique n'eût jamais une telle importance dans la politique économique des États-Unis, la relation économique entre eux était indubitablement progressive. Mais avec le

Bush gouvernement, qui est hautement orienté vers le commerce, il est moins possible que la relation soit assez élevée pour maintenir Afro-Optimisme. En fait, ça peut être un choix clair entre « or noir » et « peuple noir » pour l'administration Bush.

²⁸. Débat.. op. ci.

CONCLUSION

L'Afrique est un continent vaste et varié qui fait face à des difficultés importantes ainsi qu'à d'extraordinaires opportunités. Les conflits gênent son développement économique, politique et social et provoquent de terribles pertes humaines. Ils constituent également un vivier pour les menaces transnationales telles que le terrorisme, la prolifération des armes, les groupements criminels, le trafic de drogue et la détérioration de l'environnement. S'ils ne rencontrent pas de résistance, ces fléaux pourraient entraver les bénéfices durement obtenus au cours de la dernière décennie. Donc, pour résoudre ces difficultés socio-politiques, l'Afrique doit être le continent qui devait recevoir le maximum d'investissement ; elle est aujourd'hui celle qui en reçoit le moins.

Les Etats-Unis ont les capitaux, les techniques et une solide expérience en matière de commerce et d'investissements internationaux, et ont également le marché le plus riche et le plus ouvert du monde. L'Afrique a des ressources naturelles abondantes ainsi qu'une population talentueuse et travailleuse qui est presque trois fois plus nombreuse que la population des Etats-Unis. Bon nombre de pays africains subsahariens ont réformé leur économie dans les années 1990, en libéralisant les régimes de commerce et d'investissement et en accordant une plus grande confiance au secteur privé. Ces économies ont obtenu de bien meilleurs résultats qu'au cours des deux précédentes décennies.

Le pétrole et les mines sont les deux domaines privilégiés d'investissement américain, pour des raisons économiques évidentes, mais également parce que la conjoncture a donné la possibilité aux firmes internationales de mieux pénétrer l'exploitation du marché minier en Afrique (modification des législations nationales dans le sens d'un rapprochement de l'économie de marché). En outre, l'Afrique peut être un marché important pour les Américains.

Depuis une dizaine d'années, il y a une amélioration certaine dans les échanges économiques entre l'Afrique et les Etats-Unis. Aujourd'hui, le retour des investissements en Afrique n'est pas trop négligeable, mais il y a aussi des investissements indirects, socio-politico-militaire-humain, pour les Etats-Unis. Alors, l'Afrique n'est plus dans la liste de priorité de la nouvelle présidence américaine. A l'avenir, le rapport entre les deux reste indéterminé.

Donc, les nations africaines sont obligées de s'imposer certaines règles de discipline pour pouvoir se construire un ensemble significatif afin de participer aux échanges en tant que quantité significative. Les organisations régionales qui existent déjà pourraient servir de base

dans la phase préliminaire. Ils s'agira de revoir leur statuts, les harmoniser en une structuration d'ensemble régionaux débouchant un jour sur une Confédération à l'échelle du continent. C'est une construction qui demande du temps beaucoup de moyens financier et de la volonté politique. C'est aussi une construction qui demande une prise de conscience, une conscience qui, à un niveau donné est un pouvoir. Une prise de conscience qui soit à la fois action et réaction. Une fois que cette prise de conscience existe, il faut la traduire en actes concrets. Il faudrait que les Etats acceptent de créer des espaces permettant à leur personnes, à leur biens, à leur capitaux de circuler librement; que les marchés s'élargissent.

L'Afrique a besoin d'investissements et d'aide de la part des américains. Jusqu'à maintenant, l'Afrique n'a pas une place privilégiée dans la politique économique des Etats-Unis. Pour occuper une place importante, les africains doivent améliorer leur champ d'investissements. Sinon, il faudra attendre soit sur une catastrophe naturelle qui peut obliger le président Bush à s'engager en Afrique soit sur une nouvelle présidence américaine.

BIBLIOGRAPHIE

AICARDI de SAINT PAUL, La politique africaine des Etats-Unis, Mécanisme et conduite, Economica, Paris, 1989.

ALMEIDA TOPOR Hélène, L'Afrique au 20ème siècle, Armand Colin, 1994.

CHAIGNEAU Pascal, Grands enjeux du monde contemporain, Manuel H.E.C., Ellipses, 1996.

CLARK, Robert A. Africa's Emerging Securities Markets: Developments in Financial Infrastructure. Westport, Connecticut: Quorum Books, 1998.

DAGNE, Theodros. Africa: Trade and Development Initiatives by the Clinton Administration and Congress. Washington, D.C.: Congressional Research Service, 1998.

FISCHER, Stanley, Ernesto HERNANDEZ-CATA, et MOHSIN S. Khan. Africa: Is This the Turning Point? Washington, D.C.: International Monetary Fund, 1998.

GIRI Jacques, L'Afrique en panne, 25 ans de développement, Paris, Ed. Karthala, 1988.

SEK, Lenore. U.S.-Sub-Saharan Africa Trade and Investment: Programs and Policy Direction. Washington, D.C.: Congressional Research Service, 1999.

de WALLE Nicolas, JOHNSTON A., Repenser l'aide de l'Afrique
Ed. Karthala, 1999.

World Bank. African Development Indicators 1998/1999. Washington, D.C.: The Bank, 1998.

Articles

BRAUTIGAM, Deborah. "Economic Takeoff in Africa" Current History, vol. 97, no. 619, May 1998.

COLSON Marie-Laure, En réalité l'Amérique ne fait rien en Afrique
Libération, 26 mars 1998.

GWENOLA, Possémé-Rageau. « Vers une redéfinition de la politique économique américaine en Afrique », Marches Tropicaux, mars 1996.

HENDERSON, Brian C. "Africa in the 21st Century: Challenges and Opportunities in the Global Capital Markets." Vital Speeches, vol. 65, no. 18, July 1, 1999.

HERNANDEZ-CATA, Ernesto. "Sub-Saharan Africa: Economic Policy and Outlook for Growth."

KLEN, Michel. « La politique de défense de l'Afrique sub-saharienne au début du prochain millénaire », Marches Tropicaux, septembre 1995. Finance and Development, vol. 36, no. 1, March 1999.

MORRISSEY, J. David. "Promoting Trade-Driven Development and Regional Integration in Sub-Saharan Africa Through the Generalized System of Preferences." Perspectives on Africa, vol. 2, no. 3, Fall/Winter 1998.

OTTAWAY, Marina. "Africa." Foreign Policy, no. 114, Spring 1999.

SACHS, Jeffrey D., and Andrew M. Warner. "Sources of Slow Growth in African Economies." Journal of African Economies, vol. 6, October 1997.

SADA, Hugo. « Les Etats-Unis et les Nouveaux Dirigeants Africains », Défense Nationale, juillet 2000.

SOTINEL Thomas, Bill Clinton souhaite promouvoir un nouveau « partenariat avec l'Afrique, Le Monde, 22-23 mars 1998.

Source Diverse

Corporate Council on Africa. « Africa and the American Private Sector: Corporate Perspectives on a Growing Relationship ». Proceedings of the Attracting Capital to Africa Summit. Washington, D.C.: The Council, 1997.

« France, Europe, Etats-Unis : quelles politiques africaines ? », Cahier du « Forum du Futur », octobre 1997.

« Le Plan directeur du partenariat américano-africain », Réunion ministérielle Etats-Unis-Afrique, 18 mars 2001, Washington.

« Les objectifs de politique étrangère des Etats-Unis », Revues électroniques de l'USIA, volume 1, numéro 4, mai 1996.

« Les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique sub-saharienne », Direction Des Relations Economiques Extérieures, Les publications des postes d'expansion économique, mai 2000, Washington.

Moose, George E. Discours à Indiana University, Bloomington (Indiana), 19 avril 1996.

Petit, Jean-Pierre et Justin Vaïsse, Bulletin du Centre d'Analyse et de Prévision, Ministère des Affaires Étrangères, Numéro 70, Printemps-Eté 1998.

Rice, Susan E. « Opening Statement at Confirmation Hearing Senate Foreign Relations Committee », Washington , DC, 11 septembre 1997.

U.S. International Trade Commission. "Africa Initiatives." Year in Trade: Operation of the Trade Agreements Program During 1997. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1998.

U.S. International Trade Commission. "U.S.-Africa Trade Flows and Effects of the Uruguay Round Table Agreements and U.S. Trade and Development Policy". Washington, D.C.: The Commission, 1998.

US Policy for New Era in Sub-Saharan Africa, Department of state, Bureau of African Affairs, 10 février 1996.

Internet

Agence multilatérale de garantie des investissements, <http://www.miga.org/>

Association internationale de développement, <http://www.worldbank.org/ida/>

Banque africaine de développement, <http://www.afdb.org/>

Fonds africain de développement, <http://www.afdb.org/about/afdbgrp/adf.html>

Banque asiatique de développement, <http://www.adb.org/>

Banque européenne pour la reconstruction et le développement,
<http://www.ebrd.org/english/index.htm>

Banque interaméricaine de développement, <http://www.iadb.org/>

Banque internationale pour la reconstruction et le développement,
<http://www.worldbank.org/html/extdr/backgrd/ibrd/>

Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements
<http://www.worldbank.org/icsid/>

Département d'État, Direction des affaires économiques,
<http://www.state.gov/e/eb/>

Fonds multilatéral d'investissement, <http://www.iadb.org/mif/index.htm>

Fonds monétaire international, <http://www.imf.org/external/fre/index.htm>

Fonds pour l'environnement mondial, <http://www.gefweb.org/french/french.html>

Groupe de la Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/>

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés,
<http://www.worldbank.org/hipc/french/french.html>

Institutions financières internationales, Groupe de la Banque africaine de développement,
<http://www.afdb.org/about.html>

Ministère des finances, Archives des communiqués de presse,
<http://www.treas.gov/press/releases/01arch.htm>

Ministères et organismes publics des Etats-Unis, Commission économique mixte du Congrès, Page relative au FMI et à la politique économique internationale ,
<http://www.house.gov/jec/imf/imfpage.htm>

Office of the U.S. Trade Representative. A Comprehensive U.S. Trade and Development Policy Toward Sub-Saharan Africa. Appendices 1-3; Washington, D.C.: December 1998.
<http://ustr.gov/reports/index.html>

Page d'information financière du Fonds monétaire international,
<http://www.imf.org/external/fin.htm>

Société financière internationale, <http://www.ifc.org/>

Société interaméricaine d'investissement, <http://www.iadb.org/iic/english/index.htm>

U.S. Department of State. Country Reports on Economic Policy and Trade Practices. Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1999.
http://www.state.gov/www/regions/africa/af_countryinfo.html